



AUTODIAGNOSTIC CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME

Ce document peut être joint au bon de commande et renvoyé à l'Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne dite ADT 82.

L'autodiagnostic fait référence aux principaux critères du tableau de classement des meublés de Tourisme publié en annexe 1 de l'arrêté du 2 août 2010 et à certaines normes du Code de la construction et de l'habitation.

Le propriétaire s'engage à ce que son meublé réponde aux conditions minimales de confort et d'habitabilité fixées par le décret n° 87-149 du 6 mars 1987 : « il est exempt d'odeurs spécifiques permanentes, il est situé hors des zones de nuisances (routes à grande circulation, voies ferrées ou aéroports) ».

L'autodiagnostic a pour objectif de faciliter et préparer au mieux votre visite de contrôle. Etre rigoureux et objectif lors de son remplissage vous aidera à appréhender la possibilité ou non d'être classé.

Nom du propriétaire :

Tél :

Adresse de la location :

.....

.....

.....

Type d'hébergement : Maison Appartement Autre :

Capacité d'accueil : personne(s) Hébergement déjà classéétoiles

Adhésion à un office de tourisme

Si oui lequel ?.....



Agence de Développement Touristique

CS90534 • 82005 Montauban cedex • www.tourisme-tarnetgaronne.fr

Immatriculation Atout France im82100004 - N° Siret : 300 984 804 000 41 - Code APE : 79902
Assurance RC pro Gan contrat n°964750003 - Garantie A.P.S - 15 avenue Carnot - 75017 Paris

Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne



Descriptif de la location

Aménagement général

Les exigences sont :

Surface minimum du logement meublé (cuisine et coin cuisine compris) hors salle d'eau et toilettes : 12 m²

Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour une personne : 12 m²

Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour 2 personnes : 12 m²

Surface minimum chambre(s) supplémentaire(s) : 7 m²

Surface minimum par personne supplémentaire (au-delà des 2 premières personnes) par pièce d'habitation : 3 m²

| | | | |
|---|--------------------------|---|--------------------------|
| La location est dans un état de propreté irréprochable et en parfait état (sols, plafonds, murs et mobilier...) | <input type="checkbox"/> | Occultation opaque extérieure ou intérieure dans chaque pièce recevant du couchage | <input type="checkbox"/> |
| Cloisons fixes de séparation entre les pièces | <input type="checkbox"/> | Système de chauffage fixe présent dans toutes les pièces (hors chauffage d'appoint) | <input type="checkbox"/> |
| Confort acoustique, nuisance sonore et odorante : toutes précautions techniques devront être prises | <input type="checkbox"/> | Présence d'une table et des assises correspondant à la capacité d'accueil du logement | <input type="checkbox"/> |
| Fenêtres et escaliers sont protégés si nécessaires par un garde-corps | <input type="checkbox"/> | Le séjour est équipé d'un canapé ou fauteuil(s) et d'une table basse | <input type="checkbox"/> |
| Abat-jours ou suspensions (pas d'ampoule nue) | <input type="checkbox"/> | Placards ou éléments de rangement en nombre suffisant | <input type="checkbox"/> |
| Sécurité des plans d'eau, piscines, cours... | <input type="checkbox"/> | | |

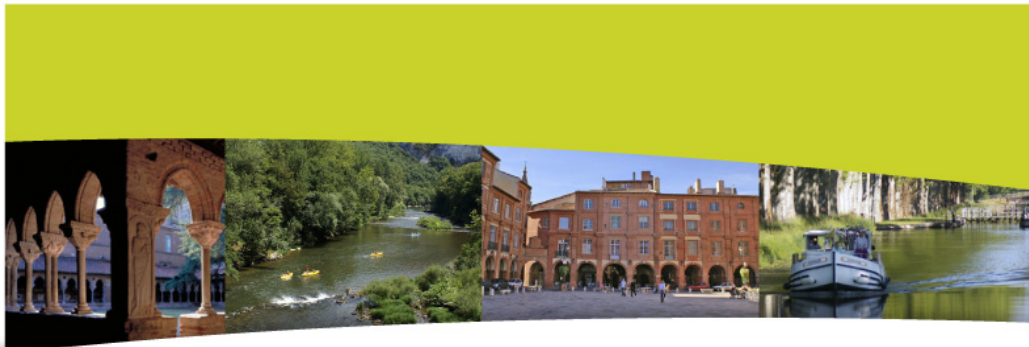


Agence de Développement Touristique

CS90534 • 82005 Montauban cedex • www.tourisme-tarnetgaronne.fr

Immatriculation Atout France im82100004 - N° Siret : 300 984 804 000 41 - Code APE : 79902
Assurance RC pro Gan contrat n°964750003 - Garantie A.P.S - 15 avenue Carnot - 75017 Paris

Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne



Aménagement des sanitaires

| | | | |
|---|--------------------------|--|--------------------------|
| Logement de moins de 7 personnes | <input type="checkbox"/> | Logement de plus de 7 personnes | <input type="checkbox"/> |
| Une salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant | <input type="checkbox"/> | Pour les logements de 7 personnes et plus : une 2ème salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant | <input type="checkbox"/> |
| Equipement minimum salle d'eau : - lavabo avec eau chaude - douche ou baignoire équipée d'une douche avec pare-douche obligatoire - patère | <input type="checkbox"/> | Equipement minimum salle d'eau supplémentaire : - lavabo avec eau chaude - douche ou baignoire équipée d'une douche avec pare-douche obligatoire - patère | <input type="checkbox"/> |
| Un water-closet (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement | <input type="checkbox"/> | 2 water-closets (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement | <input type="checkbox"/> |

Aménagement de la cuisine

| | | | |
|---|--------------------------|--|--------------------------|
| Evier avec robinet mélangeur ou mitigeur | <input type="checkbox"/> | Table de cuisson | <input type="checkbox"/> |
| Ventilation naturelle ou hotte aspirante ou VMC | <input type="checkbox"/> | Cafetière | <input type="checkbox"/> |
| Quantité de matériel pour la préparation des repas en nombre suffisant Autocuiseur ou cuit-vapeur ou fait-tout | <input type="checkbox"/> | Quantité de vaisselle de table non dépareillée en nombre suffisant pour le nombre d'occupant | <input type="checkbox"/> |
| Réfrigérateur avec compartiment conservateur | <input type="checkbox"/> | Poubelle fermée | <input type="checkbox"/> |
| Four | <input type="checkbox"/> | | |



Agence de Développement Touristique

CS90534 • 82005 Montauban cedex • www.tourisme-tarnetgaronne.fr

Immatriculation Atout France im82100004 - N° Siret : 300 984 804 000 41 - Code APE : 79902
Assurance RC pro Gan contrat n°964750003 - Garantie A.P.S - 15 avenue Carnot - 75017 Paris

Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne





Accessibilité et développement durable

| | | | |
|---|--------------------------|--|--------------------------|
| Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie | <input type="checkbox"/> | Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau | <input type="checkbox"/> |
| Tri sélectif verre, papier (poubelles séparées) | <input type="checkbox"/> | Information des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement | <input type="checkbox"/> |
| Informations concernant l'accessibilité sur la documentation relative au logement | <input type="checkbox"/> | | |

Service aux clients

| | | | |
|--|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Mise à disposition de la grille de classement sur demande | <input type="checkbox"/> | Matériel pour bébé (sur demande) | <input type="checkbox"/> |
| Mise à disposition de dépliants et brochures d'informations locales, pratiques, touristiques mises à jour (année courante) | <input type="checkbox"/> | | |



Agence de Développement Touristique

CS90534 • 82005 Montauban cedex • www.tourisme-tarnetgaronne.fr

Immatriculation Atout France im82100004 - N° Siret : 300 984 804 000 41 - Code APE : 79902
Assurance RC pro Gan contrat n°964750003 - Garantie A.P.S - 15 avenue Carnot - 75017 Paris

Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne





La présence du propriétaire ou du mandataire est obligatoire lors des visites de classement. Il vous sera demandé de présenter le logement tel que vous le mettez à disposition pour une location, tout équipé et dans un état de propreté irréprochable. Le chauffage devra être allumé afin que le technicien puisse en vérifier le fonctionnement.

Nous vous informons qu'aucun remboursement ou visite supplémentaire gratuite ne sera proposée suite à un refus de classement c'est pourquoi nous comptons vivement sur votre collaboration dans l'objectif d'aboutir à un résultat satisfaisant.

Suite à donner (partie réservée à l'ADT 82) :

- Tous les critères sont réunis, le propriétaire peut engager la démarche de classement
- Il y a des critères non remplis mais le propriétaire va entreprendre les démarches nécessaires et en informe l'ADT 82. La démarche de classement pourra se poursuivre si avis favorable.
- Pas de classement possible

Commentaires :

.....
.....

- Le propriétaire s'engage à prendre connaissance de la procédure de classement sur le site Internet de L'ADT82 (www.tourisme-tarnetgaronne.fr)
- Le propriétaire s'engage à s'informer et mettre son hébergement en conformité avec les normes du Code de la construction et de l'habitation.

Fait à : le Signature du propriétaire

Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne :
Organisme agréé pour effectuer les visites de classement des meublés de tourisme
Hôtel du Département
100 boulevard Hubert Gouze - CS 90 534 - 82005 Montauban Cedex
Tél : 05 63 21 79 65 – Fax : 05 63 66 80 36
www.tourisme-tarnetgaronne.fr
Contact : Bruno des Borderies – Référent classement des meublés de tourisme
Mail : bruno.desborderies@tourisme82.com
Contact : Sandrine Dellaux – Suppléante classement des meublés de tourisme
Mail : sandrine.deltiempo@tourisme82.com
Association loi 1901 - N° Siret : 300 984 804 00041 - Contrat RC : 091 645 113 GAN



Agence de Développement Touristique

CS90534 • 82005 Montauban cedex • www.tourisme-tarnetgaronne.fr

Immatriculation Atout France im82100004 - N° Siret : 300 984 804 000 41 - Code APE : 79902
Assurance RC pro Gan contrat n°964750003 - Garantie A.P.S - 15 avenue Carnot - 75017 Paris

Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne

